



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-4899>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 25-4899

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat Intercommunal de Valberg (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24060002300016

Ville : Valberg

Code postal : 06470

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : ACBC2025-1

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Amandine PESSEL

Adresse mail du contact : apessel@valberg.com

Numéro de téléphone du contact : +33 0607135305

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Niveau minimal de capacité technique et professionnelle exigé : Certificats FNTP ou équivalents : 232 Travaux de terrassements courants 113 Ouvrages de technicité courante 114 Ouvrages en maçonnerie 332 Revêtements en matériaux enrobés

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE GENIE CIVIL-ENTRETIEN DE LA VOIRIE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALBERG-COMMUNE DE PEONE-SYNDICAT MIXTE DE VALBERG 2025-2029

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les stipulations du présent document concernent les prestations désignées ci-dessous : Travaux de génie civil, d'entretien et de grosses réparations des voiries sur le territoire du Syndicat Intercommunal de Valberg, de la Commune de Péone et du Syndicat Mixte de Valberg. Le marché est un accord-cadre à bons de commande multi-attributaires sans minimum mais avec un maximum. Conformément à l'article R. 2162-2 du Code de la commande publique, l'accord-cadre conclu avec plusieurs opérateurs économiques sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du même Code Aucune tranche n'est prévue. Le montant maximum retenu est de 1 000 000,00 EUR HT par période de 12 mois. Le marché a une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable trois fois par reconduction tacite par période de 12 mois. L'accord-cadre sera conclu avec les 2 candidats qui ont présenté les offres régulières économiquement les plus avantageuses en application des critères d'attribution.. En cas d'égalité dans le classement s'agissant du dernier attributaire (2ème place), le candidat qui aura obtenu la meilleure note technique sera choisi comme attributaire

Lieu principal d'exécution du marché : VALBERG-PEONE

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Clause obligatoire d'insertion par l'activité économique L'acheteur public, , dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique en incluant une clause contractuelle obligatoire d'insertion professionnelle. L'attributaire devra réaliser une action d'insertion dans les conditions définies au CCAP qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Attention : – Les candidats ne sont pas autorisés à formuler dans leur offre des réserves sur la clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. – Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera déclarée non conforme au motif du non-respect du CCAP. La répartition des heures d'insertion est la suivante : 105 heures par année d'accord-cadre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/01/2025